



ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLAVIER

PROVINCE DE LIÈGE

ARRONDISSEMENT DE HUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL

Séance du : 25/10/2021

(SK)

OBJET : Gestion des déchets ménagers - Organique non trié - Achat de sacs d'exception pour une festivité familiale - Évacuation des déchets en sacs d'exception pour rue(s) en travaux - 2022

Le Collège Communal,

Considérant la problématique des déchets organiques non-conformes, il a été établi que les conteneurs verts (réservés aux déchets organiques) dans lesquels se trouveraient des déchets non conformes ne seraient plus vidangés. Un sticker de couleur noir et rouge informe le riverain des raisons pour lesquelles son conteneur n'a pas été vidangé. Il lui sera demandé de le trier correctement ou de transvaser le contenu vers le conteneur ménager résiduel ;

Considérant le surplus de déchets générés dans le cadre d'une festivité familiale, il avait été établi de donner la possibilité à la population d'acheter des sacs dits d'exception (de couleur rouge) à la pièce : 1.50€ pour le sac de 60L ou 0.75€ pour le sac de 30L ;

Considérant la collecte des déchets pour les rues en travaux : il est nécessaire que des dispositions soient prises par les services communaux pour l'évacuation des déchets ménagers des habitations concernées par des travaux dans une rue où l'accès des camions poubelles n'est pas possible : en demandant à l'entrepreneur de rassembler les conteneurs à des points de collecte bien précis déterminés en concertation avec le collecteur et de les remettre en place avec la collecte.

L'identification du numéro de l'habitation sur les conteneurs est obligatoire pour une remise en place correcte ;

DECIDE à l'unanimité :

- De maintenir son accord sur le principe que les conteneurs verts (réservés aux déchets organiques) dans lesquels se trouveraient des déchets non conformes ne seraient plus vidangés ;
- De maintenir la possibilité à la population d'acheter des sacs dit d'exception (de couleur rouge) à la pièce : 1.50€ pour le sac de 60L ou 0.75€ pour le sac de 30L ;
- Pour les rues en travaux, de demander à l'entrepreneur de rassembler les conteneurs à des points de collecte bien précis déterminés en concertation avec le collecteur et de les remettre en place avec la collecte. L'identification du numéro de l'habitation sur les conteneurs est obligatoire pour une remise en place correcte.